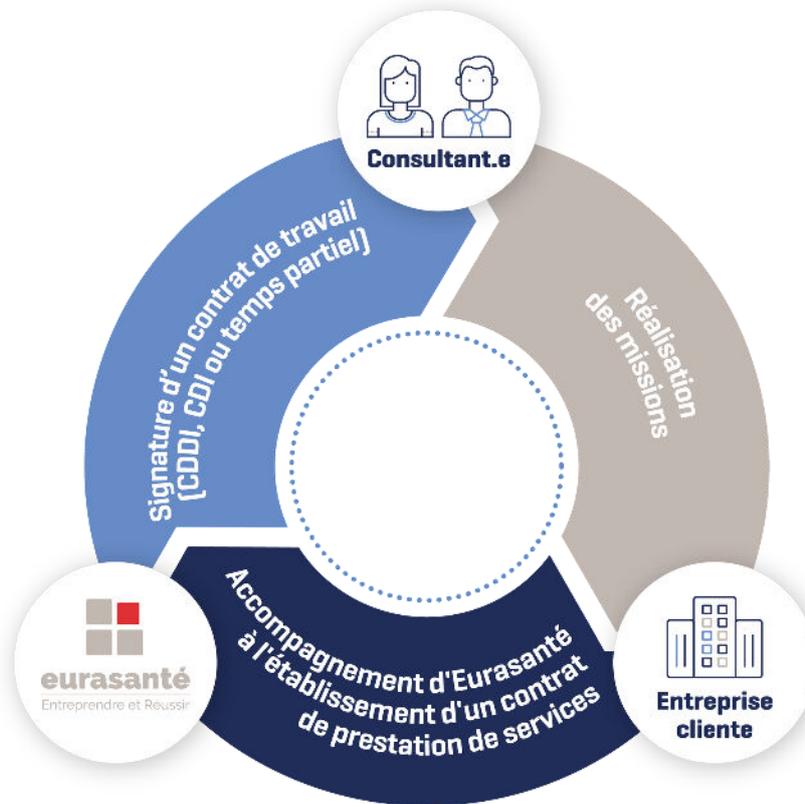


LES BONNES PRATIQUES DU PARTAGE DE COMPÉTENCES

Cette solution flexible, rapide et sécurisée vous permet d'attirer de nouveaux talents pour vos offres d'emploi en temps partiel, en CDD ou en contrats saisonniers.



COMMENT FONCTIONNE LE PARTAGE DE COMPÉTENCES ?

1

Faire matcher un profil avec une mission comme un site de recrutement

2

Mise en relation de deux entreprises ayant un besoin similaire, pour partager une ressource

3

La prise en charge est réalisée par une structure tierce

« Jeune diplômée, travaillant depuis deux ans en affaires réglementaires et qualité, j'ai cherché un nouvel emploi fonction des opportunités offertes sur le site de recrutement Eurasanté. J'ai eu l'opportunité d'accéder à une nouvelle forme de travail me permettant d'enrichir mes compétences dans des secteurs d'activités différents. J'interviens aujourd'hui à la fois pour une entreprise de bien-être que pour un bureau d'études en objets connectés. La démarche proposée est enrichissante, stimulante puisque je dois me positionner comme consultante, mais aussi partager mon temps de travail entre plusieurs acteurs, je ne m'ennuie pas ».

Lucie P – Chargée d'affaires réglementaires et qualité recrutée en portage salarial



AVANTAGES POUR LA PERSONNE RECRUTÉE

- Un contrat de travail en bonne et due forme avec les avantages sociaux y afférant (plan de formation, suivi régulier, mutuelle, droits au chômage...)
- La possibilité de s'impliquer dans plusieurs entreprises et de développer ses compétences



AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE UTILISATRICE

- Des ressources disponibles immédiatement, sur un temps / une mission définie (démarrage possible dès une journée de prestation)
- Développer son réseau et pérenniser la mission en un emploi stable et durable, sans surplus
- Externaliser la gestion administrative du personnel, avec des frais administratifs fixes selon le salaire convenu (6 à 10% de frais administratifs)



NOTRE CONSEIL

Ne négligez pas les compétences partagées, au plus près de plusieurs contextes métiers, la personne mise à disposition ou consultant en portage salarial apportera une plus-value indéniable à vos projets. Avec le portage salarial vous gagnerez en flexibilité tout en fidélisant vos ressources, en ayant la possibilité de les intégrer à terme dans vos structures.

Rendez-vous sur la plateforme de partage de compétences



<https://www.talent2gether.com/>

Plus d'informations : tcastrodelannoy@eurasante.com

Animé par :

Soutenu par :

